

**Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31**

Date d'impression : 14.05.2024 Numéro de version 303 (remplace la version 1)

Révision: 14.05.2024

*** RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**

- **1.1 Identificateur de produit** 600321
- **Nom du produit:** Nettoyant à froid rapidement éphémère E-COLL
- **Code du produit:** 4317784547345
- **No EINECS:** 923-037-2
- **Numéro d'enregistrement** 01-2119471991-29
- **UFI:** K1HQ-GAVT-0A0U-P982
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Secteur d'utilisation**
 - SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
 - SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
- **Catégorie du produit**
 - PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
 - PC 0.56 - Solvants
- **Emploi de la substance / de la préparation** Détergent à froid
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
 - E/D/E - Einkaufsbuero Deutscher Eisenhaendler GmbH
 - EDE Platz 1
 - D-42389 Wuppertal
 - Germany

Tel. +49 202 6096-0
e-mail: sdb@ede.de
- **Service chargé des renseignements:** Product safety department
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence** Numéro ORFILA (INRS) : + 33 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
 - Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 - Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 - Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
 - Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31**

Date d'impression : 14.05.2024 Numéro de version 303 (remplace la version 1)

Révision: 14.05.2024

Nom du produit: Nettoyant à froid rapidement éphémère E-COLL

(suite de la page 1)

· Pictogrammes de danger

GHS02 GHS08 GHS09

· Mention d'avertissement Danger**· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

Hydrocarbures, C10-C12, isoalcanes, <2%d'aromatiques

· Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.

P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P391 Recueillir le produit répandu.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· 2.3 Autres dangers**· Résultats des évaluations PBT et vPvB****· PBT:** Non applicable.**· vPvB:** Non applicable.**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****· 3.2 Mélanges****· Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.**· Composants dangereux:**

Numéro CE: 923-037-2 Reg.nr.: 01-2119471991-29	Hydrocarbures, C10-C12, isoalcanes, <2%d'aromatiques Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411	50-100%
---	--	---------

(suite page 3)

**Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31**

Date d'impression : 14.05.2024 Numéro de version 303 (remplace la version 1)

Révision: 14.05.2024

Nom du produit: Nettoyant à froid rapidement éphémère E-COLL

(suite de la page 2)

· **Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu**
30 % et plus
hydrocarbures aliphatiques

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**· 4.1 Description des mesures de premiers secours****· Remarques générales:**

En cas d'accident ou de malaise, appelez immédiatement un médecin (si possible, montrez-lui le mode d'emploi ou la fiche de données de sécurité). Éloignez les personnes concernées de la zone de danger et allongez-les. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente ou si elle a des crampes. En cas de perte de conscience, placez-vous de votre côté et consultez un médecin.

· Après inhalation:

Veiller à l'apport d'air frais.
En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

· **Après contact avec la peau:** En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion:

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**· 5.1 Moyens d'extinction****· Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 5.3 Conseils aux pompiers

· **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

(suite page 4)

**Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31**

Date d'impression : 14.05.2024 Numéro de version 303 (remplace la version 1)

Révision: 14.05.2024

Nom du produit: Nettoyant à froid rapidement éphémère E-COLL

(suite de la page 3)

· Autres indications

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****· Préventions des incendies et des explosions:**

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**· Stockage:****· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Prévoir une cuve au sol sans écoulement.**· Indications concernant le stockage commun:** Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.**· Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

(suite page 5)

**Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31**

Date d'impression : 14.05.2024 Numéro de version 303 (remplace la version 1)

Révision: 14.05.2024

Nom du produit: Nettoyant à froid rapidement éphémère E-COLL

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**· 8.1 Paramètres de contrôle****· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

· **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection des mains:

Gants de protection (DIN EN 374)

· Matériau des gants

Gants en PVC

Temps de pénétration (min.) : >480 min.

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,5$ mm

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux/du visage** Recommandation: Lunettes avec protection latérale (DIN EN 166)

· **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs (DIN EN 14605)

*** RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****· Indications générales****· État physique**

Liquide

· Couleur:

Incolore

· Odeur:

Caractéristique

· Seuil olfactif:

Non déterminé.

· Point de fusion/point de congélation:

-81 °C

(suite page 6)

**Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31**

Date d'impression : 14.05.2024 Numéro de version 303 (remplace la version 1)

Révision: 14.05.2024

Nom du produit: Nettoyant à froid rapidement éphémère E-COLL

(suite de la page 5)

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	153-180 °C (CAS: 93685-81-5 HYDROCARBONS, C4, 1,3-BUTADIENE-FREE, POLYMD., TRIISOBUTYLENE FRACTION, HYDROGENATED)
· Inflammabilité	Non applicable.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· Inférieure:	0,6 Vol % (CAS: 93685-81-5 HYDROCARBONS, C4, 1,3-BUTADIENE-FREE, POLYMD., TRIISOBUTYLENE FRACTION, HYDROGENATED)
· Supérieure:	7 Vol % (CAS: 93685-81-5 HYDROCARBONS, C4, 1,3-BUTADIENE-FREE, POLYMD., TRIISOBUTYLENE FRACTION, HYDROGENATED)
· Point d'éclair	45 °C (CAS: 93685-81-5 HYDROCARBONS, C4, 1,3-BUTADIENE-FREE, POLYMD., TRIISOBUTYLENE FRACTION, HYDROGENATED)
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· pH	Non déterminé.
· Viscosité:	
· Viscosité cinématique à 40 °C	20,5 mm ² /s
· Cinématique: 23 °C - 4 mm (ISO 2431)	
· Dynamique:	Non déterminé.
· Solubilité	
· l'eau:	Entièrement miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20 °C:	1,6 hPa
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	0,749 g/cm ³
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· 9.2 Autres informations	
· Aspect:	
· Forme:	Liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
· Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Test de séparation des solvants:	
· Solvants organiques:	90,0 %
· Changement d'état	
· Température de suintement:	
· Propriétés comburantes	Non déterminé.
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.
· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant

(suite page 7)

**Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31**

Date d'impression : 14.05.2024 Numéro de version 303 (remplace la version 1)

Révision: 14.05.2024

Nom du produit: Nettoyant à froid rapidement éphémère E-COLL

(suite de la page 6)

· Gaz comburants	néant
	néant
· Gaz sous pression	néant
	néant
· Liquides inflammables	Liquide et vapeurs inflammables.
	néant
· Matières solides inflammables	néant
	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
	néant
· Liquides comburants	néant
	néant
· Matières solides comburantes	néant
	néant
· Peroxydes organiques	néant
	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
	néant
· Explosibles désensibilisés	néant
	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

FR
(suite page 8)

**Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31**

Date d'impression : 14.05.2024 Numéro de version 303 (remplace la version 1)

Révision: 14.05.2024

Nom du produit: Nettoyant à froid rapidement éphémère E-COLL

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:****Hydrocarbures, C10-C12, isoalcanes, <2%d'aromatiques**

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat) (OCED 401)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (lapin) (OCED 402)
Inhalatoire	LC50/4h	>5.000 mg/m ³ (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.**11.2 Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 9)

**Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31**

Date d'impression : 14.05.2024 Numéro de version 303 (remplace la version 1)

Révision: 14.05.2024

Nom du produit: Nettoyant à froid rapidement éphémère E-COLL

(suite de la page 8)

- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
 - **PBT:** Non applicable.
 - **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.
- **12.7 Autres effets néfastes**
 - **Remarque:** Toxique chez les poissons.
 - **Autres indications écologiques:**
 - **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Toxique pour les organismes aquatiques.
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets:**

Remettre les conteneurs complètement vides pour le recyclage. Sinon, enlever le contenu/récipient comme un déchet dangereux. Respecter les règlements officiels.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

*** RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

- **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**
- **ADR, IMDG, IATA** UN3295
- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**
- **ADR** UN1268 DISTILLATS DE PÉTROLE, N.S.A.,
DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S.
- **IMDG, IATA**

(suite page 10)

**Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31**

Date d'impression : 14.05.2024 Numéro de version 303 (remplace la version 1)

Révision: 14.05.2024

Nom du produit: Nettoyant à froid rapidement éphémère E-COLL

(suite de la page 9)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport**· ADR**

- **Classe** 3 (F1) Liquides inflammables.
- **Étiquette** 3

· IMDG

- **Class** 3 Liquides inflammables.
- **Label** 3

· IATA

- **Class** 3 Liquides inflammables.
- **Label** 3

· 14.4 Groupe d'emballage

- **ADR, IMDG, IATA** III

· 14.5 Dangers pour l'environnement

- **Marine Pollutant:** Signe conventionnel (poisson et arbre)
- **Marquage spécial (ADR):** Signe conventionnel (poisson et arbre)

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- **Numéro d'identification du danger (indice Kemler):** Attention: Liquides inflammables.
- **No EMS:** 30
- **Stowage Category:** F-E,S-D
- **Stowage Category:** A

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:**· ADR**

- **Quantités limitées (LQ)** 5L
- **Quantités exceptées (EQ)** Code: E1
Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
- **Catégorie de transport** 3

(suite page 11)

**Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31**

Date d'impression : 14.05.2024 Numéro de version 303 (remplace la version 1)

Révision: 14.05.2024

Nom du produit: Nettoyant à froid rapidement éphémère E-COLL

(suite de la page 10)

· Code de restriction en tunnels	D/E
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	5L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1268 DISTILLATS DE PÉTROLE, N.S.A., 3, III, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS08 GHS09

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
Hydrocarbures, C10-C12, isoalcanes, <2% d'aromatiques
- **Mentions de danger**
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Conseils de prudence**
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.
P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331 NE PAS faire vomir.
P391 Recueillir le produit répandu.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
- **Évaluation de la sécurité chimique**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Methanol
- **Catégorie SEVESO**
E2 Danger pour l'environnement aquatique
P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

(suite page 12)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31**

Date d'impression : 14.05.2024 Numéro de version 303 (remplace la version 1)

Révision: 14.05.2024

Nom du produit: Nettoyant à froid rapidement éphémère E-COLL

(suite de la page 11)

- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t**
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t**
- **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

Scénarios d'expositionExposure scenario(s) of ingredients (if present) are available on request at:
sdb@ede.de**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Contact:** sdb@ede.de
- **Date de la version précédente:** 13.05.2024
- **Numéro de la version précédente:** 1

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**